



Bassin Loire-Bretagne
Bassin de la Gartempe
Affluent de la Gartempe
Longueur : 38 km
Bassin versant : 118 km² (y compris le Ritord)
Source : BD CARTHAGE®

La COUZE

Directive Cadre sur l'eau.

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécocorégion.

La Couze est concerné par les masses d'eau : « La Couze et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Saint-Pardoux » (code européen FRGR0416a), « Retenue de Saint-Pardoux » (code européen FRGL162), « La Couze depuis le complexe de Saint-Pardoux jusqu'à sa confluence avec la Gartempe » (code européen FRGR0416c).

Hydrométrie

La station hydrométrique de la Couze à Saint-Léger-la-Montagne, au lieudit Le Mazeaud (code L5114010) a été en service entre 1965 et 1978 ; Cf. *Rubrique Hydrométrie*.

Qualité

La Couze a été affectée d'un objectif de qualité 1 A (excellente qualité) jusqu'à Razès où il devient 1 B (bonne qualité) jusqu'à la confluence avec la Gartempe. Elle est classée en première catégorie piscicole et le lac de Saint-Pardoux en deuxième catégorie piscicole. Une étude de qualité a été réalisée par la DIREN Limousin en 1987 (Etude Couze et Ritord) et 1989 (Etude de la Gartempe et de ses affluents).

Il n'y a pas de point de mesure du Réseau National de Bassin (RNB) sur la Couze. Un réseau départemental (RCD), complémentaire au Réseau National de Bassin (RNB) mis en œuvre depuis mai 2001 selon un protocole Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Conseil Général de la Haute-Vienne, dispose d'un point de mesure sur la Couze à l'aval de Saint-Pardoux (commune de Balledent, code 93600), et toutes informations complémentaires sont à demander au Conseil Général (Direction du Développement, Service Eau et Assainissement, 43, avenue de la Libération, 87000 LIMOGES, tél 05.55.45.10.10). Avec la mise en place de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), cette station a été maintenue (RCD).

Réseaux de mesures de la qualité des eaux superficielles en Limousin en 2008

Code station	Localisation générale	Ancien réseau	Réseau 2008
04093600	Aval Saint-Pardoux	RCD	RCD

Pour en savoir plus : « La qualité des cours d'eau en Limousin, 10 années de suivi 1997 à 2006, Exploitation des données du Système d'Évaluation de la Qualité des Eaux », Plaquette DIREN Limousin, 26 pages ; Cf. *Rubrique Qualité des eaux superficielles*.

Intérêt écologique et patrimonial

La Couze, dans son cours amont, traverse la Tourbière de Mallety dont l'intérêt écologique a été confirmé par le deuxième inventaire ZNIEFF (zone de type I) puis la ZNIEFF de type II Monts d'Ambazac et vallée de la Couze pour rejoindre la ZNIEFF de type II de la Vallée de la Gartempe à Chateauponsac où une ZNIEFF de type I a été délimitée (Vallée de la Gartempe à Chateauponsac) ; en tant qu'affluent de la Gartempe, une partie de la Couze a fait l'objet d'une proposition de site d'importance communautaire dans le cadre de la mise en place du réseau Natura 2000 ; Cf. *Rubriques Nature ZNIEFF et*

NatureWatura 2000. Le document d'objectif (DOCOB) de la Vallée de la Gartempe (numéro SPN 7401147) a été approuvé le 7 octobre 2003 (opérateur CREN).

Plusieurs sites inscrits ont été délimités en liaison avec la Couze (d'amont en aval) : site des Cascades du Moulin de l'Age et ses abords (communes de Razès et Saint-Léger-la-Montagne, 17 février 1995), du Lac de Saint-Pardoux (communes de Compreignac, Razès, saint-Pardoux, Saint-Symphorien-sur-Couze, 15 décembre 1980), Gorges de la Couze (communes de Balledent, Rancon, 18 novembre 1988) ; *Cf. Rubrique Nature\Sites*.

Le **Ritord** (Longueur : 12 km, bassin versant : 17 km², masse d'eau « Le Ritord et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Saint-Pardoux », code européen FRGR1690), principal affluent de la Couze dans le lac de Saint-Pardoux, a été affecté d'un objectif de qualité 1 B (bonne qualité) sur l'ensemble de son cours ; il a été classé en première catégorie piscicole. Il traverse la ZNIEFF de type II Monts d'Ambazac et vallée de la Couze et la ZNIEFF de type I Etang de Gouillet (et le site inscrit du Lac de Saint-Pardoux).

Mise à jour : novembre 2008